

DEUX (2) POSTES DISPONIBLES AU CONSEIL DE L'AMVQ

MAURICIE-BOIS-FRANC / ESTRIE / CENTRE-DU-QUÉBEC
OUTAOUAIS / LAVAL / LANAUDIÈRE / LAURENTIDES



Voici votre chance de vous présenter!

Voilà une excellente opportunité pour vous, cher membre, de représenter vos consœurs et confrères au sein de l'AMVQ en pratique des petits animaux. Vous découvrirez comment fonctionne l'AMVQ et vous serez en mesure d'ajouter votre grain de sel en devenant l'un de ses administrateurs. **Deux (2) postes sont présentement ouverts** au sein du Conseil d'administration, pour la région de Mauricie-Bois-Franc / Estrie / Centre-du-Québec **et** Outaouais / Laval / Lanaudière / Laurentides.

Être membre du Conseil consiste à participer à quatre (4) réunions par année. Tous les sujets sont abordés avec sérieux, mais en toute simplicité et bonne humeur. À l'occasion, les administrateurs se voient confier des dossiers et peuvent également seconder les membres de l'Exécutif selon leurs intérêts. L'équipe de direction en place est sympathique et efficace.

Tous les secteurs sont représentés : médecins vétérinaires propriétaires et employés, membres de cliniques, d'hôpitaux ou de centres de références, professeurs de la FMV et étudiants en médecine vétérinaire, hommes, femmes et pratiquement tous les groupes d'âge. De plus, toutes les idées sont accueillies avec ouverture d'esprit. Selon les besoins, vous pourriez être invité à modérer certaines conférences dans le cadre du congrès et ainsi assister au congrès sans défrayer les coûts d'inscription.

De plus, pour chaque réunion, deux jetons de présence vous seront versés (soit 150 \$ par jeton), ainsi que le remboursement de vos frais de déplacement (soit 0,52 \$/km) plus l'hébergement, pour les personnes en régions éloignées.

Pour être éligible à l'un de ces postes, vous devez être membre de l'AMVQ et habiter ou travailler dans l'une des régions mentionnées, ou avoir été l'administrateur ayant représenté cette région durant son mandat.

La fin de la période de mise en candidature
a été fixée au
29 octobre 2015

Advenant qu'aucun candidat régional n'applique, un médecin vétérinaire membre de l'AMVQ habitant une autre région peut aussi se présenter. Ainsi, même si vous n'habitez pas une de ces régions, n'hésitez pas à postuler, car on ne sait jamais ! Si plusieurs candidats se présentent, il y aura alors des élections organisées au cours de l'automne et seuls les membres ayant domicile dans la région concernée auront droit de vote.

Vous devez faire parvenir votre candidature au bureau administratif de l'AMVQ en pratique des petits animaux, soit par la poste, par télécopieur ou par courriel (voir les coordonnées ci-dessous).

P.S. La forme masculine désigne aussi bien les femmes que les hommes.



Membres de l'Exécutif de l'AMVQ

Dre Valérie Trudel, présidente intérimaire.



Dre Évelyne Joubert, vice-présidente.



Dre Lucie Hénault, secrétaire.



Dre Sylvie Blain, trésorière.



Membres du Conseil de l'AMVQ

**Bas-Saint-Laurent / Saguenay-Lac-Saint-Jean / Abitibi-Témiscamingue /
Côte-Nord / Nord-du-Québec / Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine :**

Dr René L'Arrivée.



Québec / Chaudière-Appalaches :

Dre Valérie Trudel.



Mauricie-Bois-Franc / Estrie / Centre-du-Québec :

Poste vacant.



Montréal :

Dre Hélène Perras.



Dre Caroline de Jaham.

Outaouais / Laval / Lanaudière / Laurentides :

Poste ouvert.

Dre Johanne Bernard.



Montérégie :

Dre Angélique Perrier-Edmunds.



Dre Chantal Allinger.

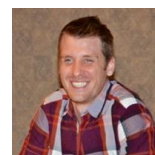
Représentant des spécialistes :

Dre Mylène-Kim Leclerc.



Représentant des professeurs à la Faculté de médecine vétérinaire :

Dr Alexandre Proulx.



Représentant étudiant (2014-2016) :

M. Alexandre Ellis.

